

Le cadre et l'écosystème

autour de la gouvernance de l'internet



Cadre de la Gouvernance de l'Internet

Principes fondamentaux :

- **Ouverture** : internet doit rester une plateforme ouverte et accessible à tous.
- **Sécurité** : garantir la sécurité des utilisateurs et des infrastructures.
- **Neutralité** : maintenir la neutralité du réseau pour éviter toute discrimination dans l'accès aux services.

Structures de gouvernance :

- **ICANN (internet corporation for assigned names and numbers)** : gère les noms de domaine et les adresses ip.
- **IETF (internet engineering task force)** : développe et promeut les standards internet.
- **ISOC (Internet Society)** : soutient le développement de l'internet et défend les politiques ouvertes.

Politiques et régulations :

- **Protection des données** : régulations sur la protection des données personnelles (ex : rgpd en europe).
- **Propriété intellectuelle** : lois sur la propriété intellectuelle pour protéger les contenus en ligne.



- **Liberté d'expression** : politiques garantissant la liberté d'expression tout en combattant les abus.



Écosystème de la Gouvernance de l'Internet

Parties prenantes :

- **Gouvernements** : établissent des régulations et des politiques.
- **Secteur privé** : fournisseurs de services internet, entreprises technologiques.
- **Société civile** : organisations non gouvernementales, utilisateurs finaux.
- **Communauté technique** : ingénieurs, chercheurs et experts en technologie.

Forums et plateformes de discussion :

- **Igf (internet governance forum)** : plateforme de discussion multi-parties prenantes sur les politiques publiques.
- **Wsis (world summit on the information society)** : sommet mondial sur la société de l'information.

Processus de développement :

- **Collaboratif et inclusif** : impliquer toutes les parties prenantes dans les processus de prise de décision.
- **Transparence** : assurer la transparence dans les décisions et les actions.



Enjeux actuels :

- **Cybersécurité** : protéger les réseaux et les données contre les cyberattaques.
- **Accessibilité** : garantir un accès équitable à internet pour tous, y compris dans les zones rurales et les pays en développement.
- **Développement durable** : intégrer les principes de durabilité dans l'utilisation et le développement des technologies internet.

